

Chômage, le grand paradoxe

Le taux de chômage, à un niveau élevé, peine à passer sous un plancher de verre. Pourtant, il n'y a jamais eu autant de créations d'emploi. Une chose est sûre, la crise sanitaire a bouleversé les paradigmes du marché du travail où les offres non pourvues se comptent toujours par centaines de milliers.

Par Marie de Greef-Madelin et Frédéric Paya

Le 1^{er} décembre, Emmanuel Macron a sans doute poussé un vrai ouf de soulagement: le dernier volet de sa très contestée réforme de l'assurance chômage, une des mesures phares de son quinquennat, est entré en vigueur. « Depuis longtemps, le système d'assurance chômage est une trappe à chômage, considère Éric Woerth, ancien ministre du Travail, de la Solidarité et de la Fonction publique et aujourd'hui député et président de la commission des finances à l'Assemblée nationale. Malgré le contexte de reprise, notre pays connaît toujours un niveau de chômage massif et il reste un large faisceau de réformes à faire qui touchent tant à la formation, à l'apprentissage, à la mobilité, qu'à l'attractivité des métiers. »

Ce 1^{er} décembre, les conditions d'accès à l'indemnisation se sont donc considérablement durcies pour les demandeurs d'emploi. Pour preuve, il leur faut dorénavant avoir travaillé six mois, et non plus quatre, sur les deux dernières années (sur trois ans pour les plus de 53 ans) pour être indemnisé.

C'est ce qu'a trouvé le gouvernement pour lutter contre ceux que l'on surnomme les "permittents": ils alternent les contrats courts et les périodes de chômage. Selon les calculs de l'Unédic, cela devrait retarder l'ouverture des droits pour 475 000 personnes.

Autre mesure importante et hautement symbolique, la dégressivité des allocations. Celles des demandeurs d'emploi de moins de 57 ans qui percevaient un salaire mensuel brut de plus de 4 500 euros baisseront de 30 % dès le septième mois d'indemnisation. Le gouvernement pense que c'est une manière d'accélérer le retour à l'emploi; 60 000 personnes devraient être concernées, d'après l'Unédic.

Ces deux mesures avaient été suspendues par la crise sanitaire. Si elles sont entrées en vigueur ce 1^{er} décembre, c'est que la situation économique (et donc la situation du marché du travail) est devenue un peu plus favorable, c'est ce que l'on appelle la clause de "retour à meilleure fortune". Le gouvernement y avait mis deux conditions: une baisse de 130 000 demandeurs d'emploi en six mois consécu-



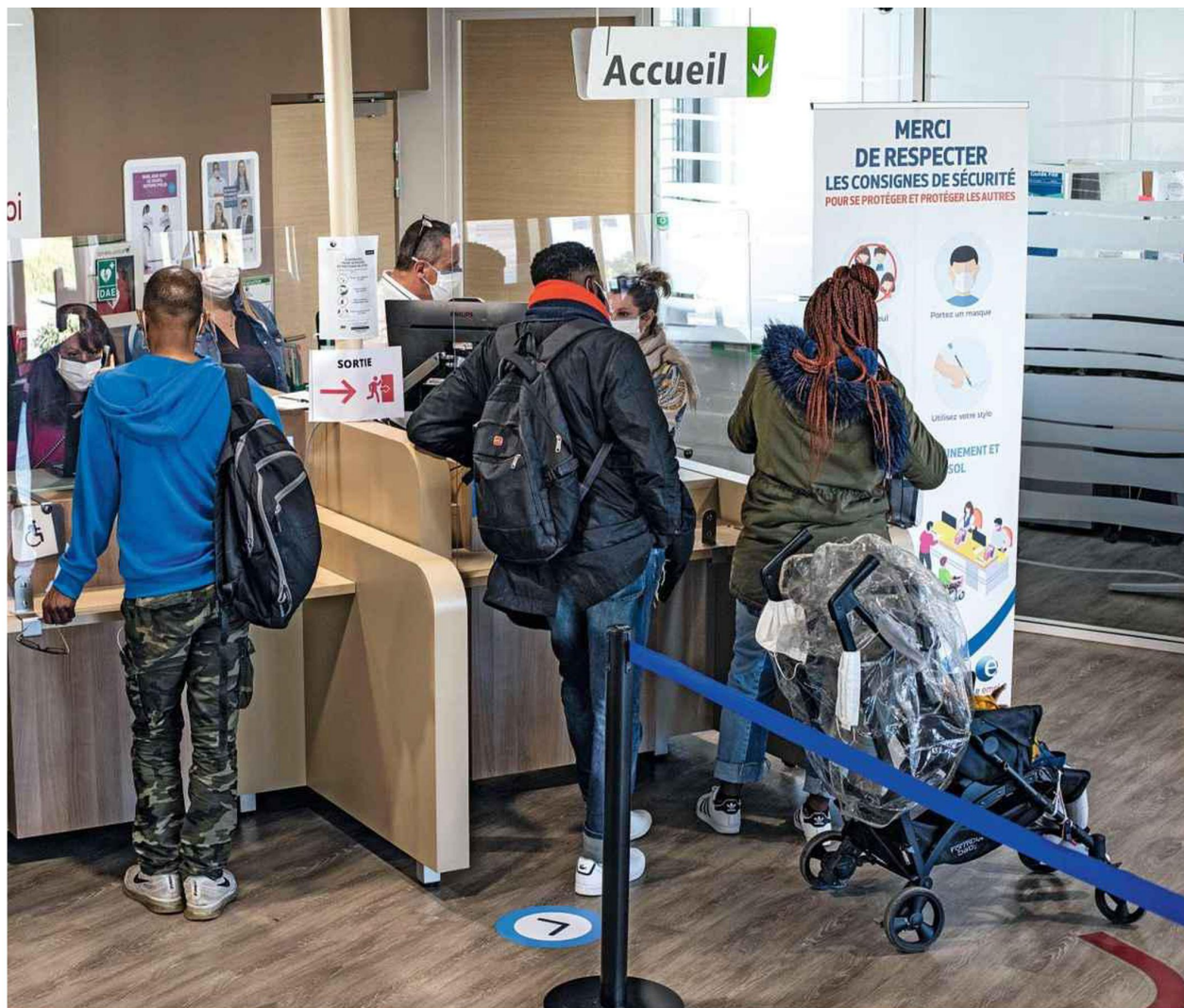
Agence Pôle emploi. Le nombre de chômeurs est revenu à son niveau d'avant-crise.

tifs et plus de 2,7 millions d'embauches en quatre mois.

Justement, les derniers chiffres du chômage publiés par le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, montrent opportunément que l'emploi en France est revenu à son niveau d'avant-crise: le nombre de personnes inscrites en catégorie A sur tout le territoire, outre-mer compris hors Mayotte (sans emploi, tenues de rechercher un emploi) a baissé de 5,5 % au troisième trimestre par rapport au trimestre précédent et de 9,7 % en un an.

Le chômage baisse mais la précarité augmente

Et qu'importe si, sur la période, la précarité a augmenté (la moitié de ceux qui travaillent de nouveau ont une acti-



tivité réduite) et que de nombreux inscrits à Pôle emploi sont sortis des statistiques: les radiations administratives ont ainsi bondi en un trimestre de 28,4 %, les cessations d'inscription pour défaut d'actualisation de 9 % et les arrêts de recherche de 6,7 %.

Mais il y a un hic: si Pôle emploi recense moins de demandeurs d'emploi comme le montrent les chiffres du ministère du Travail, le taux de chômage (nombre de demandeurs d'emploi rapporté à la population active), lui, ne diminue pas et reste collé à 8,1 %; il était même de 8 % fin juin selon l'Insee. Paradoxalement, les créations d'emploi se multiplient: 515 000 depuis le 1^{er} janvier. Cette hausse intervient après plus de 300 000 destructions d'emplois liées à la crise sanitaire en

QUAND EMMANUEL MACRON LANCE UN VIBRANT "NOUS NE DEVONS PAS VISER 7 % DE CHÔMAGE, MAIS BIEN LE PLEIN-EMPLOI", QUE COMPRENDRE ?

2020 sans qu'il y ait eu augmentation du taux de chômage. « Attention, un emploi créé n'est pas obligatoirement un emploi occupé. Il y a des secteurs qui restent fortement en tension et la

crise a permis à certaines personnes de réfléchir à leur situation professionnelle », explique Éric Woerth.

Et que dire des 300 000 offres d'emploi qui ne seraient pas pourvues chaque année selon la Banque de France? Autant d'incohérences qui brouillent les messages gouvernementaux, de l'Insee et de Pôle emploi. Et quand Emmanuel Macron lance un vibrant « nous ne devons pas viser 7 % de chômage, mais bien le plein-emploi », que comprendre?

Nicolas Marques, directeur général de l'Institut économique Molinari, avance une piste: « Certes, le taux de chômage est en légère baisse par rapport au deuxième trimestre, ce qui est assez décevant, car il y a trois mois, l'Insee s'attendait à un chiffre proche de 7,6 %. Mais

ÉCONOMIE & ENTREPRISES



JULIEN DE ROSA/AFEP

je remarque surtout que le taux d'emploi, à 67,5 %, n'a jamais été aussi élevé depuis 1975. » Avec la sortie de crise sanitaire, davantage de personnes seraient

entrées (ou revenues) sur le marché du travail, augmentant la population active alors que, dans le même temps, le nombre de chômeurs diminuait, mais moins rapi-

dement. D'où une augmentation mécanique du taux de chômage. L'incohérence serait donc une affaire de dénominateur. *« Avoir des emplois*

disponibles et en même temps, beaucoup de chômeurs est un paradoxe que l'on connaît depuis longtemps, mais la situation est peut-être plus marquée aujourd'hui que dans l'avant-Covid, reconnaît l'ancien ministre du Travail. Une multitude de raisons expliquent ce décalage, comme l'inadaptation du système de formation, la grande rigidité du marché du travail et les conséquences du premier confinement. »

Une chose est sûre, le retour de la croissance explique en partie la baisse du chômage : avec un PIB en hausse de 6,8 % en 2021, la France devrait renouer avec son niveau d'activité d'avant-crise, c'est-à-dire celui de janvier 2020. « Normalement, en économie, le stock d'emplois suit toujours l'évolution du PIB : plus il y a d'activité, moins il y a de chômage, explique Sébastien Laye, chef d'entreprise et économiste affilié à l'institut Thomas-More. À ceci près qu'il faut aussi tenir compte de l'évolution de la productivité, qui permet de faire toujours plus avec toujours moins : pour revenir au niveau de 2020, cela aurait dû se traduire par une destruction de 300 000 emplois. »

Sauf à lier les créations d'emploi... à une baisse de la productivité. « C'est un énorme avertissement lancé aux hommes politiques, poursuit l'économiste. Des créations d'emploi moins riches en productivité laisseront moins de marge de manœuvre aux salariés pour négocier des augmentations salariales, alors qu'un des sujets centraux de la prochaine élection présidentielle sera justement lié à l'augmentation du pouvoir d'achat. »

« La France fait cocorico, mais il ne faut pas crier victoire trop tôt ! »

Avec 5,4 millions d'inscrits en catégories A, B et C fin octobre, le nombre de demandeurs d'emploi reste à un niveau très élevé, que ce soit chez les seniors ou chez les jeunes, tandis que le taux de chômage peine à passer sous un plancher de verre. « La France fait cocorico, mais il ne faut pas crier vic-

**LA CRISE N'A PAS
EMPÊCHÉ LE
RECRUTEMENT. MÊME
AVEC UNE CROISSANCE
DE 4 % L'ANNÉE
PROCHAINE, LES
GRANDES ENTREPRISES
SONT ARMÉES POUR Y
RÉPONDRE ET N'AURONT
DONC PAS BESOIN
D'EMBAUCHER.**

toire trop tôt. Si nous nous comparons à l'Union européenne, la France a 13 % de chômeurs en trop, soit 300 000 demandeurs d'emploi supplémentaires, poursuit Nicolas Marques. C'est aussi 600 000 chômeurs de plus que la moyenne de l'OCDE, 800 000 de plus que la moyenne des pays du G7 et 1,3 million de plus que l'Allemagne. »

Éric Woerth confirme : « Il est clair que nous avons un problème de chômage de masse. » Et ce n'est pas près de s'arranger, car la crise sanitaire continue de faire du yo-yo, alternant des phases de tension, comme actuellement avec la cinquième vague et le nouveau variant Omicron, et des phases de détente. Par ailleurs, « pendant la crise, des grandes entreprises ont fait de la rétention de main-d'œuvre, voire ont continué à staffer [faire croître leurs effectifs, NDLR], faisant un pari sur l'avenir, constate Sébastien Laye. Même avec une croissance de 4 % l'année prochaine, elles sont déjà armées pour répondre à ce surcroît d'activité et n'auront donc pas besoin d'embaucher, sinon on pourrait peut-être gagner un point de chômage. » Voilà pour les causes conjoncturelles.

Mais il existe également des causes structurelles au mal français. Parmi elles, les impôts de production (même si cela ne concerne pas tout le monde) et ce n'est pas une surprise si bon nombre

des candidats à la primaire des Républicains en avaient fait leur cheval de bataille. Trois chiffres font froid dans le dos. Les impôts de production équivalaient à 73 % des pertes de la fonderie Sam, dans l'Aveyron, en 2016, et à 69 % du résultat courant de Bridgestone, à Béthune, en 2018. En moyenne, ces impôts représenteraient 2 900 euros par salarié en France en 2020, contre 124 euros en Europe. Certes, le gouvernement a fait un (petit) geste pour adoucir la facture de 10 milliards. Mais la fiscalité française sur la production reste très loin de la moyenne européenne : « Dans le projet de loi de finances pour 2020 et 2021, Jean Castex les a baissés d'un septième, mais il faudrait faire un geste supplémentaire de 35 milliards », calcule Nicolas Marques. Au gouvernement de l'entendre. ●